



le Bourgeon

BILANS DE COMPÉTENCES
RECONVERSION - INSERTION - HANDICAP



PROGRAMME BILAN DE COMPÉTENCES "ECLORE"



La certification qualité a été délivrée au titre
des catégories d'actions suivantes :

**ACTIONS DE FORMATION
BILANS DE COMPÉTENCES**

A propos

Le Bourgeon, Un cabinet qui vous aide à faire fleurir votre vie professionnelle

Le Bourgeon a pour vocation de faire pousser les projets des particuliers, des PME et des associations en les accompagnant dans leurs bilans de compétences et en les formant aux bonnes pratiques de l'accompagnement professionnel.

Les formations et bilans de compétences proposés par Le Bourgeon sont réalisés dans le cadre de notre démarche qualité certifiée Qualiopi et sont réalisables en inter, en intra entreprise ou à distance, et aborde les thématiques de la reconversion, du mal-être au travail, de la construction d'un nouveau projet, au plus près de votre besoins.

Nos particularités ? Notre écoute, notre savoir-faire et l'utilisation d'outils d'accompagnement particulièrement adaptés et validés par notre expérience de terrain (arbre de vie, coaching projectif, Mind Map , enquêtes métiers...).

Nous sommes également formés pour accompagner des personnes **en situation de handicap**, notamment handicap invisible et handicap psychique.

Quelque soit l'avancée de vos actions nous sommes prêts à vous accompagner pas à pas et à élaborer un projet répondant au mieux à vos besoins.

Parlons-en lors d'un premier rendez-vous offert!



Fanny Santos
*Fondatrice Le Bourgeon
Consultante en insertion professionnelle et handicap
Praticienne en bilan de compétences*

BILAN DE COMPETENCES "ECLORE"

"Eclorre" est un bilan de compétences unique et créatif, pensé pour tous ceux qui :

- Ont besoin de faire le point sur leur parcours mais ne savent pas par où commencer
- Souhaitent se reconnecter avec leur talents, leurs valeurs, leurs envies
- Ont envie de construire un projet professionnel ou un projet de formation qui a du sens pour eux
- Veulent impulser une dynamique d'évolution personnelle et professionnelle
- Souhaitent mettre en place un projet d'avenir, réaliste et réalisable (reconversion, formation)
- Souhaite construire un projet professionnelle en adéquation avec leur état de santé

Le bilan Eclorre en 3 étapes

I. Faire connaissance



II. Explorer ses racines et faire pousser ses envies

II. Faire Eclorre ses pistes de projets





BILAN DE COMPÉTENCES ECLORE - 18H

FORMULE "JE VEUX ME RECONVERTIR, AIDEZ-MOI À FAIRE ÉCLORE MA PROCHAINE VIE PROFESSIONNELLE!"



Tout public

Le bilan de compétences est accessible à toute personne active quel que soit son statut (salarié du secteur privé et du secteur public, travailleur indépendant, demandeur d'emploi).



18h



Financement entreprise (Plan de formation), OPCO (ANFH), Éligible au CPF code 202, Financement personnel



Fanny Santos
Praticienne en
bilan de
compétences

OBJECTIFS

L'objectif du bilan de compétences (conformément à l'article L6313-4 du code du travail) est de vous accompagner, quel que soit votre statut (salarié, travailleur indépendant, demandeur d'emploi), dans la définition d'un projet d'évolution ou de reconversion professionnelle, et le cas échéant, un projet de formation, en adéquation avec votre profil, vos attentes et vos contraintes.

Nous vous accompagnons pour :

- Repérer vos atouts, vos valeurs, votre potentiel
- Identifier vos compétences acquises et transférables
- Déceler vos facteurs de motivation et satisfaction au travail
- Explorer des métiers, rencontrer des professionnels dans les secteurs visés
- Définir des pistes d'évolution et les confronter à la réalité de terrain
- Définir un projet professionnel en adéquation avec votre état de santé
- Elaborer un plan d'action permettant de mettre en œuvre le ou les projets identifiés

PROGRAMME

Conformément à la législation relative au Bilan de Compétences, la prestation comporte 3 phases :

- Phase Préliminaire « Faire connaissance » : Pour contractualiser un parcours adapté et individualisé
- Phase d'investigation « Explorer ses racines et faire pousser ses envies » : identifier ses champs de compétences et ressources motivationnelles pour déterminer des voies d'évolution potentielles
- Phase de Conclusion « Faire éclore ses pistes de projets » : Formaliser son projet et son plan d'action

Dans les 3 à 6 mois suivant l'issue du Bilan de Compétences, le consultant reprend contact avec le salarié, soit par téléphone, soit lors d'un entretien en face à face, afin d'apporter ses conseils dans la mise en œuvre des projets. Le bilan est intégralement individuel et soumis aux règles de confidentialité. La satisfaction du bénéficiaire est évaluée au travers d'un questionnaire à chaud et à froid lors du suivi à 6 mois.

METHODE ET OUTILS PEDAGOGIQUES

- Entretiens individuels
- Documentations papier et en ligne
- Test profil pro 2

PRE-REQUIS

Maîtriser la langue française

Prix : nous consulter



Présentiel sur temps ou
hors temps de travail

06.06.52.43.28

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Si vous souhaitez nous faire part d'un déficit sensoriel, moteur ou cognitif, contactez-nous afin d'étudier les possibilités d'adaptations possibles.



Le Bourgeon

Siège social : 6 rue Saint Jean,
33800 Bordeaux
06.06.52.43.28
fanny@cabinetlebourgeon.fr

BILAN DE COMPÉTENCES ECILORE - 18H

PROGRAMME DÉTAILLÉ



Une phase préliminaire "Faire connaissance" :

Contractualiser un parcours adapté et individualisé

Méthodologie

Entretien individuel
Recueil et analyse de la demande
Validation de l'engagement du bénéficiaire
Présentation de la méthodologie, des outils et des modalités d'accompagnement et de restitution du bilan de compétences

Outils

Formalisation et contractualisation des circonstances, attentes et objectifs du bilan de compétences



Une phase d'investigation "Explorer ses racines et faire pousser ses envies" :

Identifier ses champs de compétences et ressources motivationnelles pour déterminer des voies d'évolution potentielles

Méthodologie

Entretiens individuels
Étape 1 : Rétrospective du parcours
Bilan des acquis personnel et professionnel, Identification des difficultés rencontrées
Étape 2 : Diagnostic des ressources motivationnelles, Connaissance de soi, points forts, axes de vigilance
Étape 3 : Définition des axes de compétences, des limitations éventuelles dans le cadre de la RQTH, analyse et exploration des compétences transférables
Étape 4 : Confrontation au marché de l'emploi et à ses offres
Étape 5 : Aide au choix et à la prise de décision
Hiérarchisation des projets

Outils

*Bilan du parcours de formation et professionnel
Bilan personnel, arbre de vie
Questionnaires sur les valeurs, les motivations
Portefeuille de compétences
Road map des aménagements de postes
Recherche documentaire (métiers/formations)
Analyse du marché du travail
Enquête(s) professionnelle(s) ciblée(s)*



Une phase de conclusion "Faire éclore ses pistes de projet" : Formaliser son projet et un plan d'action

Méthodologie

Entretiens individuels
Définition du projet personnel/professionnel et de l'évolution professionnelle envisagée
Recensement de tous les facteurs susceptibles de favoriser ou non la mise en œuvre de ce(s) projet(s)
Elaboration du plan d'action à mettre en œuvre
Restitution d'un document de synthèse corédigé avec le bénéficiaire
Planification du RDV post suivi 3 à 6 mois.

Outils

*Plan d'action personnalisé
Document de synthèse
Questionnaire de satisfaction
Attestation de présence
Attestation de fin de formation*

Une phase post-suivi : évaluer et soutenir la mise en œuvre des actions

Méthodologie

*Suivi et évaluation des démarches entreprises
Orientation vers un organisme relais si nécessaire*

Outils

*Entretien de suivi sur RDV ou
selon le mode convenu avec le
bénéficiaire
Questionnaire d'évaluation à froid*

POURQUOI LE BILAN ECLURE EST AUSSI ADAPTÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP INVISIBLE ?

Notre expertise sur le sujet du handicap

Spécialistes du handicap nous avons accompagné depuis 2017 plus de 300 personnes en situation de handicap invisible et psychique (avec ou sans RQTH).

Partenaires de structures médico-sociales, de psychologues et de médecins psychiatres, nous adaptons le rythme de nos bilans et faisons preuve d'une plus grande flexibilité afin que l'état de santé des personnes accompagnées n'entrave pas le bon déroulement du bilan.

Nous incluons au cours de nos bilans de compétences un module spécifique au handicap :

- **Prise en compte des conséquences du handicap dans la vie personnelle et professionnelle**
- **Identification et formulation des possibles aménagements de poste nécessaires**
- **Sensibilisation à la RQTH et à la posture en milieu professionnel**



Ils ont réalisé le bilan Eclore...



"Au cours de ce bilan, j'ai apprécié la relation , le suivi, les connaissances, les outils utilisés, les échanges avec l'interlocutrice avec qui on fait le travail, ainsi que la confrontation entre les envies souhaitées et la réalité. Ce bilan de compétences était une étape essentielle pour pouvoir m'ouvrir des portes vers de nouveaux mondes professionnels !"

"Ce bilan a été une véritable réflexion sur son parcours pro et perso sous la bienveillance et l'écoute active en permanence de Fanny. C'est une vraie belle rencontre. Cet accompagnement permet de prendre le temps ... se laisser guider, et faire le deuil de certaines choses. Fanny prend le temps sans brusquer et favorise l'introspection de notre vie pro et perso . Et cela permet d'avancer Je suis très heureuse d'avoir fait ce chemin sous la bienveillance et la clairvoyance de Fanny."

"Approche bienveillante. La patience de Fanny et sa bonne humeur aide à se livrer petit à petit. Encore merci pour ce bilan de compétence très positif !"

Pour nous contacter

fanny@cabinetlebourgeon.fr
06.06.52.43.28